

## LE syndicat **Force Ouvrière** des Finances Publiques

FOIX, le 13 novembre 2013

*CTL du 12 novembre 2013*

# COMPTE RENDU

A l'ordre du jour de ce CTL :

- Le bilan de la campagne IR 2013
- Le point sur le budget
- Les conditions de vie au travail ( le tableau de bord de veille sociale)
- La mise en œuvre du plan de titularisation des personnels contractuels de la DGFIP
- L'expérimentation du dispositif de délivrance de la nouvelle carte professionnelle
- Les questions diverses

**Le bilan de la campagne IR** a donné lieu à un large débat, après un exposé de son déroulement. Les avis étaient partagés, l'Administration estimant que cette campagne s'était globalement bien déroulée, dans la mesure où il n'y avait pas eu de heurts, pour les représentants des Organisations Syndicales, le bilan est nettement plus mitigé, compte tenu des problèmes quotidiens vécus par les agents, liés avant tout à la suppression des emplois au sein des SIP.

L'organisation de l'accueil téléphonique au SIP de Foix (réduit cette année à un seul agent, à tour de rôle, au lieu de 7 les années précédentes) a engendré des difficultés importantes. Il va de soit qu'une autre organisation doit se mettre en place pour la campagne suivante.

Afin de limiter les sources de problèmes à l'avenir une réunion sera prévue entre les responsables de SIP et les Trésoreries. Par ailleurs, pour 2014 l'agencement de l'accueil de l'immeuble de la rue Mendès France sera revu. Il s'est révélé nécessaire de mieux préparer les agents des SIP et des Trésoreries en amont de la campagne, en les dotant d'une documentation synthétique pour répondre aux questions les plus courantes et à mieux utiliser l'application Guichet GALLIA. La constitution d'un groupe de travail est envisagée.

Enfin l'indemnité spécifique attribuée aux agents ayant participé à l'accueil sera versée avec le salaire de décembre, dans les mêmes conditions que l'année dernière, de manière indifférenciée entre les deux filières. Ces modalités seront reconsidérées pour 2014.

./.

Le second point portait sur **l'exécution du budget 2013**, un tableau très concis nous a été présenté, mais malheureusement certaines données n'étaient pas totalement exploitables. Le Directeur s'est engagé à améliorer cette présentation.

Pour la fin de l'année, les dépenses envisagées concernent l'achat d'un véhicule pour 16.000 €, et le renouvellement d'une partie des micro ordinateurs pour 27.000 €, 55.000 € étant consacrés à l'affranchissement.

Il a été regretté que les demandes de remboursement de frais de déplacement aient été arrêtées aussi tôt dans l'année, d'autant que des crédits sont encore disponibles. Pour l'année prochaine, la date devrait être reculée.

Compte tenu des anomalies que nous avons déjà dénoncées lors des précédents CTL sur le caractère insincère des budgets antérieurs avec notamment la minoration flagrante des dépenses d'affranchissement. Le Directeur s'est aussi engagé à présenter un budget conforme de la réalité, afin de démontrer que les crédits affectés à l'affranchissement sont notoirement insuffisants. Nous avons pris acte de cette approche.

Le troisième point était consacré aux **conditions de vie au travail** avec notamment l'examen des tableaux de bord de veille sociale de l'ensemble des services. Les données transcrites sont en fait difficilement exploitables et ces tableaux ne retracent que partiellement la réalité vécue au quotidien par chacun. Ils ont cependant le mérite d'avoir été mis en place.

Le quatrième point était relatif à **la titularisation des personnels** contractuels de la DGFIP, principalement les femmes de ménage. Comme cela nous l'avait été annoncé, L'Ariège n'était pas concernée, dans la mesure où aucun agent ne correspondait aux critères imposés.

Le cinquième point concernait **l'expérimentation de la délivrance de la nouvelle carte professionnelle**, la principale question soulevée a été l'ambiguïté sur son caractère obligatoire ou non. Seul les agents ayant prêté serment doivent la posséder, pour tous les autres elle est facultative.

Les **questions diverses** étaient nombreuses :

Tout d'abord la situation relative au déménagement de la Trésorerie de Saint - Giron, Un vote a été organisé sur la mise en place d'une typologie sur 4 jours et demi ou 5 jours, aucune majorité ne s'est dessinée, c'est donc le statu quo pour l'instant, et un nouveau vote sera organisé en début d'année. Mais l'organisation de deux équipes sera nécessaire si la typologie à 4 jours 1/2 est maintenue.

Ensuite, la mise en place de deux groupes de travail est envisagée concernant les heures d'ouverture au public, l'un avec les représentants des structures et un second avec les représentants des Organisations Syndicales.

Puis a été évoqué l'évolution des centres de services bancaires et la disparition annoncée du service de la Caisse des dépôts et consignation au sein de la DDFIP de l'Ariège courant 2014.

Les suppressions d'emplois qui seront confirmées ne sont pas encore finalisés, mais nous auront à déplorer pour notre département entre 4 ,dans le meilleurs des cas et 8 au pire suppressions. Le Pôle gestion Publique sera, cette année, sans aucun doute, le plus impacté, principalement au sein de la Direction Départementale et dans les Trésoreries.

Un point a été fait sur Hélios et notamment la mise en place du protocole PSV2 et la dématérialisation. Une réunion métier sera organisée afin de balayer les problèmes liés à l'utilisation d'Hélios.

La création d'un poste d'huissier sera mise en place au 01/01/2014.

Enfin, des problèmes spécifiques rencontrées dans deux Trésoreries ont été débattus.